

Module n°5 : Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC) d'un GHT

Contexte

La convergence des SI des établissements d'un GHT doit conduire à une démarche d'urbanisation du SI et in fine à sa simplification, et cela dans le cadre d'une gouvernance unique des SI. L'intégration du système d'information hospitalier (SIH) est une question complexe du fait de la grande diversité des applications déployées, en cours de déploiement ou à déployer dans un futur proche. Cette démarche d'intégration mais également d'ouverture du SIH doit également être envisagée dans une perspective territoriale, régionale et nationale. L'approche doit donc être globale et le SI doit être abordé dans toutes ses composantes : la stratégie SI, les processus de travail supportés par le SI, les fonctions offertes par le SI, les applications offrant ces fonctions et enfin les ressources (humaines et infrastructures) permettant le fonctionnement du SI.

Objectifs

- Comprendre le contexte général et les enjeux de l'urbanisation dans le cadre du GHT
- Maîtriser les principes méthodologiques et les outils nécessaires à un projet d'urbanisation des SI

Renseignements complémentaires

Le module 1 est un prérequis obligatoire pour s'inscrire aux autres modules

Programme

Prérequis obligatoire : module 1

Repérer les grands chantiers qui touchent à la convergence (techniques et fonctionnels) :

- Principes et règles d'urbanisation
- Mise en œuvre d'un socle technologique commun
- Mise en œuvre de la trajectoire applicative et gestion des problématiques associées (migration, dématérialisation, interopérabilité, ouverture vers l'extérieur...)

Mesurer les impacts techniques et organisationnels au niveau du GHT et définir les évolutions nécessaires selon le contexte et dans un mode projet :

- Activités
- Acteurs de la démarche, les rôles et responsabilités

Outiller un projet d'urbanisation et de cartographie

Atelier : définir un plan d'actions adapté au GHT :

- Le plateau de jeu de l'oie de l'ANAP
 - Etape 1 : analyser le SI existant
 - Etape 2 : traduire les objectifs en une architecture métier cible
 - Etape 3 : identifier le SI cible
 - Etape 4 : définir la trajectoire de migration

Public

Les personnes exerçant au sein des SI d'un GHT

Equipes de direction, Directeurs SI, responsables des SI et tout public concerné par l'urbanisation des SI

Exercice

2021

Code de formation

25-30 AFR

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences